



COMITÉ ASSURER LA GESTION DURABLE DES EAUX ET DE L'ENVIRONNEMENT

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 27 JUIN 2023 EN MODE HYBRIDE (SALLE DE LA COMMISSION PERMANENTE ET VISIOCONFÉRENCE)

- Sont présents :
- M. Dany Carpentier, conseiller municipal et président du comité
 - M. Pierre Montreuil, conseiller municipal et vice-président du comité
 - M. Richard W. Dober, conseiller municipal (arrivée : 15 h 25)
 - M. Pierre-Luc Fortin, conseiller municipal
 - M. Dominique Martel, citoyen
 - M. Marc Montembeault, citoyen
- Invités présents :
- M^{me} Pascale Albernhe-Lahaie, conseillère municipale
 - M^{me} Geneviève Auclair, conseillère municipale (départ : 16 h 22)
 - M^{me} Maryse Bellemare, conseillère municipale
 - M^e Pierre-Yves Brouillette, juriste
 - M^{me} Andréanne Guilbert, directrice de cabinet associée
 - M^{me} Myriam Lavoie, chef de service – Planification et urbanisme (16 h 29 à 16 h 44)
 - M^{me} Marianne Méthot, conseillère stratégique sénior
 - M^e Annie Pagé, directrice générale adjointe – Proximité
 - M. Julien Saint-Laurent, chef de service – Environnement
 - M^{me} Cynthia Simard, directrice – Communications et participation citoyenne
 - M. Dominic Thibeault, directeur – Aménagement et développement durable
 - M. François Vaillancourt, directeur général
- Absences :
- M. Éric Angers, chef de division des immeubles – Gestion des eaux et des immeubles
 - M^e François Belisle, conseiller municipal
 - M. Jonathan Bradley, conseiller municipal
 - M. Daniel Cournoyer, conseiller municipal et maire suppléant
 - M. Robert Dussault, directeur général adjoint – Planification
 - M. Marc-André Hould, attaché politique – Communications et relations de presse
 - M. Alain Lafontaine, conseiller municipal
 - M. Alain Lizotte, directeur – Travaux publics
 - M. René Martin, conseiller municipal
 - M^{me} Sabrina Roy, conseillère municipale
 - M. Luc Tremblay, conseiller municipal

Il est important de préciser que ce Comité a un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 14h45. M. Dany Carpentier préside la rencontre et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. Consentement à l'enregistrement de la réunion

Les membres du comité consentent à l'enregistrement de la réunion.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Dany Carpentier fait la lecture de l'ordre du jour qui est adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 26 mai 2023

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

5. Augmentation du niveau de service – bacs brisés

M. Dominic Thibeault explique aux membres du comité que de nombreux bacs sont brisés lors de la collecte et que plusieurs citoyens demandent à la Ville de les remplacer. MM. Thibeault et Julien Saint-Laurent ont tous deux fait une évaluation de la valeur de remplacement de ces bacs. M. Saint-Laurent projette une présentation PowerPoint et explique qu'il y a une moyenne de 400 requêtes par année concernant des remplacements de bacs. Il avertit que la quantité de requêtes pourrait exploser advenant le cas où la Ville publicise davantage le fait qu'elle rembourse les bacs des demandeurs. Les options possibles proposées par MM. Thibeault et Saint-Laurent sont le remplacement, avec ou sans distribution, des bacs gris seulement ou de tous les bacs. M. Dominic Thibeault ajoute que les bacs bruns sont encore garantis par le fabricant, mais pas les bacs bleus. M. Julien Saint-Laurent poursuit en précisant qu'une distribution de bacs implique une diminution du niveau de service de son équipe qui devrait y dédier du temps.

Une recommandation est donc demandée afin de mettre en place l'une des options présentées, impliquant une diminution de service pour l'équipe de M. Julien Saint-Laurent, ou encore le maintien du statu quo.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande le maintien du statu quo. Approuvé à l'unanimité.

6. Conseiller scientifique en chef

M. Dominic Thibeault projette une présentation PowerPoint concernant le conseiller scientifique en chef. Il explique qu'en ce moment, plusieurs employés de la Ville ont des formations scientifiques qui sont spécifiques à leurs expertises respectives. Il ajoute que la Ville a déjà une étroite collaboration avec l'UQTR et d'autres universités afin de se doter d'opinions indépendantes et d'expertises plus spécialisées. M. Thibeault aborde ensuite la question du conseiller scientifique en observant le travail effectué dans d'autres municipalités. Il mentionne les villes de Victoriaville et de Longueuil qui ont pris des moyens différents. Les membres du comité discutent d'exemples potentiels d'autres villes employant un conseiller scientifique en chef. M. Dany Carpentier croit que le scientifique en chef devrait pouvoir avoir une voix objective et extérieure à la Ville en tant qu'organisation. M. Dominic Thibeault propose que le rôle de conseil scientifique résulte d'échanges avec l'UQTR et considère qu'il serait approprié d'initier une

discussion avec l'université à cet effet afin d'avoir accès à plusieurs chercheurs spécialisés dans les questions de la Ville plutôt qu'une seule personne. M. Pierre-Luc Fortin ajoute qu'il croit qu'il est important de consulter une entité externe à la Ville afin d'assurer l'indépendance de l'expert.

M. Dominic Thibeault propose aux membres du comité de recommander que la Ville entame des discussions avec l'UQTR afin de voir de quelle manière la Ville et l'université pourraient en venir à une entente de collaboration à ce sujet.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande que des discussions soient entamées avec l'UQTR concernant une entente de collaboration entre la Ville et les chercheurs universitaires. Approuvé à l'unanimité.

7. Comité de vigilance Bellemare


M. Dominic Thibeault explique que le voisinage à proximité de l'entreprise Bellemare subit des nuisances, notamment de la poussière, de la lumière et du bruit. Un comité de vigilance incluant les citoyens habitant dans ce secteur a été créé par l'entreprise suivant les demandes du MELCCFP et de la Santé Publique. La Ville a été invitée à en faire partie. M. Thibeault mentionne y avoir assisté de façon préliminaire, mais il est suggéré que M. Alain Lafontaine soit désigné pour en faire partie. Une recommandation est demandée afin de permettre à M. Lafontaine de siéger à ce comité et de permettre à M. Dominic Thibeault de remplacer M. Lafontaine, le cas échéant.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande qu'il soit permis à M. Alain Lafontaine de siéger au comité de vigilance Bellemare afin d'y représenter la Ville et de permettre à M. Dominic Thibeault d'y remplacer M. Lafontaine en cas d'absence. Approuvé à l'unanimité.

Levée de la séance

La rencontre se termine à 16 h 44.



M. Dany Carpentier
Président du Comité et conseiller
municipal



M^c Pierre-Yves Brouillette, notaire
Juriste